



Reprise entreprise , besoin conseils

Par **prince.paris**, le **25/11/2019** à **15:18**

Bonjour je suis employé en boulangerie depuis sept ans , mon patron m'a proposé de reprendre sa boulangerie car j'ai un apport de 50000€ et lui la même chose et il veut être associé avec moi sauf que moi je serai le gérant à 51% , alors moi étant nouveau sans expérience en gérance je voulais vous demander c'est quoi les pièges à éviter en sachant que cette affaire a besoin de travaux , est ce que je doit reprendre son entreprise actuelle ou créer un nouveau Sarl? Il veut me la vendre avec les employés alors c'est mieux ou non ? Aidez moi avec vos conseils svp , cordialement

Par **morobar**, le **25/11/2019** à **15:55**

Bonjour,SI je comprends bien le montage: le salarié et le boulanger vont créer une sarl; Cette sarl va prendre en location le fonds de commerce, et du coup récupérer les salariés avec leur contrat de travail, avec un bail 3/6/9Le boulanger va conserver les murs.Le montage paraît cohérentLe problème reste le ,même dans les entreprises avec 2 porteurs ayant le même apport, la gouvernance peut rapidement devenir impossible.

Par **prince.paris**, le **25/11/2019** à **16:14**

Il n'y a pas de murs , le local est en location